[Lettre de lecteur]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **8 (1870)**

Heft 17

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-180831

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Influence de la lumière.

Une lumière trop vive peut causer les accidents les plus graves. Rien n'est pernicieux comme de vouloir regarder le soleil. Après l'éclipse de soleil de mars 1867, il se présenta à la consultation de l'Asile 5 à 6 personnes qui avaient voulu voir l'éclipse sans verre noirci; elles avaient depuis lors une tache noire de la grosseur du soleil qui couvrait tous les objets sur lesquels elles fixaient leurs regards. — Un accident analogue arriva à quelqu'un qui regarda par le trou de la serrure dans une salle éclairée.

La meilleure forme de lunettes protectrices sont les lunettes en coquilles et en verre foncé bleuâtre ou violacé.

La lumière artificielle est défavorable par la prédominance des rayons jaunes qui sont ceux qui fatiguent le plus l'œil. Donc, *à lumière égale*, le pétrole fatigue moins que l'huile ou le gaz. Pour ces deux dernières flammes, on pourra combattre l'action des rayons jaunes par un verre légèrement bleui ou par l'emploi d'un abat-jour à teinte intérieure bleuâtre.

Toute lumière mobile et irrégulière, comme celle des chandelles, doit être évitée. Il n'est pas de bonne hygiène de lire au soleil, ou en chemin de fer, ou en voiture, ou en marchant.

M. Dufour recommande à ceux qui ont facilement les yeux rouges d'éviter surtout la fumée, la poussière et le vent, mais de ne craindre l'air que si les paupières sont humides, et termine par quelques directions sur l'hygiène des yeux des nouveaux-nés.

Lausanne, 20 avril 1870.

A la Rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

Je suis un des anciens abonnés de votre journal et peut-être un de ceux qui y sont le plus attachés. A ce titre, veuillez me permettre une observation.

J'ai toujours aimé le *Conteur Vaudois*, parce qu'il ne s'est jamais occupé de politique, et qu'après avoir lu les polémiques quelquefois haineuses, trop souvent personnelles de quelques organes de la presse, il m'est agréable de retrouver votre petite feuille avec son caractère purement vaudois, sa bonhomie et sa franche gaieté. Je vous avoue cependant que j'ai lu avec déplaisir votre dernier article sur les élections, dont les traits singulièrement acérés m'ont paru dirigés contre un parti auquel j'appartiens. Ce fait ne diminuera en rien, croyez-le bien, tout l'intérêt que j'ai pour votre publication, car, en politique, je respecte toutes les opinions; mais je crois que ce n'est point au *Conteur* à discuter ces matières et je le verrais avec regret s'écarter d'un genre auquel il doit de légitimes succès et de nombreux amis.

Veuillez croire, Messieurs, à mon affectueuse considération. C.

Nous remercions l'auteur de la lettre qui précède pour son excellente intention et ses conseils bienveillants. Seulement, il nous permettra de lui faire observer qu'il se trompe en nous accusant d'avoir attaqué un parti politique. Ce que nous avons voulu dire, c'est que, dans un parti comme dans un autre, les listes de candidats doivent être l'expression de la majorité des électeurs et non pas seulement de quelques-uns. Neuf fois sur dix, du reste, le panachage est venu prouver que l'électeur n'avait pas été consulté.

Nous aimons les grandes réunions préparatoires, celles qui se font au grand jour, et non en petit comité; ce dernier mode perd chaque jour du crédit et nous aurons réalisé un vrai progrès lorsqu'il aura complétement disparu de nos mœurs électorales.

Cela dit, que notre honorable correspondant se rassure, le *Conteur* restera ce qu'il était; jamais nous n'avons songé à le livrer à la politique.

Une fois n'est pas coutume; on voudra comprendre qu'au milieu d'une période électorale aussi longue, aussi animée, le *Conteur* ait pu avoir un instant la velléité de toucher au fruit défendu. Une colonne de politique tous les quatre ans n'est point trop, convenez-en; l'équilibre européen n'en sera point ébranlé.

Les caves de la Banque de France.

La *Revue moderne* publie un article de M. Achille Mercier sur la banque de France. La description des souterrains où sont conservés les millions de l'encaisse, nous a paru curieuse.

Au fond d'un escalier de quarante-trois marches, une porte basse se présente, porte de fer fermée au moyen de deux clefs de forme différente, dont l'une est aux mains du contrôleur, l'autre aux mains du caissier principal; de sorte que l'un de ces fonctionnaires ne saurait entrer sans l'assistance de l'autre.

Une seconde porte s'ouvre, puis on pénètre dans l'intérieur. Il n'y entre qu'une lumière douteuse à travers des soupiraux fermés par d'épaisses plaques de tôles percées de trous du diamètre d'une pièce de 20 francs. Des boîtes en bois blanc, doublées de plomb, hautes de deux mètres et formant un cube à peu près régulier, sont rangées en longues files, séparées par des sortes de sentiers pour le passage des hommes de service. Chaque caisse contient deux millions environ de valeurs; elle porte à l'extérieur une pancarte indiquant la nature des pièces de monnaie et à l'époque à laquelle elles ont été frappées; ou, s'il s'agit de lingots, la nature et le pays de provenance. On extrait les métaux, qu'ils soient en lingots ou en espèces monnayées, en montant avec une échelle jusqu'au haut de la caisse dans laquelle on descend comme fait le vendangeur dans la cuve. Le service des caves aux bureaux, et réciproquement, se fait au moyen de sacoches.

A peine l'isthme de Suez est-il en exploitation que les regards se portent de nouveau vers celui de Panama. Une expédition américaine, organisée dans